

Villes et campagnes en Algérie

Yves Guillermou *

L'urbanisation extrêmement rapide de la majorité des pays du Tiers Monde fait resurgir avec une acuité accrue une question qui a alimenté, dans le passé, d'intenses débats : celle des rapports entre villes et campagnes. Cette question apparaît singulièrement complexe au Maghreb, du fait de l'ambiguïté du phénomène urbain dans des sociétés longtemps restées essentiellement rurales; la position actuelle des villes dans des sociétés en cours de modernisation rapide implique-t-elle des changements radicaux dans leurs fonctions et leurs rapports avec les campagnes? En dépit de la diversité des contextes et des politiques nationales, on observe un peu partout des tendances similaires : croissance urbaine effrénée, exode rural, mais aussi intensification des liens entre villes et campagnes, dans le sens d'une complémentarité ou d'une confrontation accrue – ce qui montre qu'aménagement urbain et développement rural sont désormais indissociables. L'Algérie offre à ce titre un exemple particulièrement intéressant, de par la spécificité de son histoire, l'ampleur des bouleversements provoqués par la colonisation et la politique suivie après l'indépendance, et les réponses effectives des populations.

Points de repères sociohistoriques

Les rapports villes-campagnes dans l'Algérie précoloniale sont d'autant plus difficiles à caractériser qu'ils semblent varier selon les régions, les époques et la conjoncture économique ou politique. En dépit de l'ancienneté du phénomène urbain, les populations du Maghreb central sont en grande majorité rurales; elles présentent toutes, par delà les différences ethniques, linguistiques ou culturelles, un type d'organisation sociale similaire, basé sur la structure tribale. Cette structure, longtemps considérée comme rigide et figée, se caractérise en fait par une grande souplesse et une étonnante capacité d'adaptation à des contextes historiques fluctuants comme à des conditions écologiques sévères.

La tribu peut être définie très sommairement comme une entité sociale en perpétuel mouvement, constituée principalement de descendants d'un ancêtre éponyme réel ou mythique, unis par une histoire et des intérêts communs, disposant

* Anthropologue, maître de conférences à l'université Paul-Sabatier de Toulouse.

d'un territoire et de ressources propres exploités selon des normes précises et admises par tous¹. Quelle que soit l'autorité de l'assemblée des notables (*djemaâ*) pour les décisions importantes, les membres de la tribu jouissent d'une assez large autonomie au niveau des activités productives et de la vie quotidienne : le pouvoir s'exerce en fait de manière diffuse, compte tenu de l'articulation des différents niveaux constitutifs de la structure tribale. Celle-ci se construirait à partir de la base, les familles se regroupant en fractions (*s. ferqa*), dont l'agrégation progressive formerait la tribu (*'arch*), chaque niveau cédant une partie de ses prérogatives au niveau supérieur : « L'inverse d'une construction par le haut, à partir d'un État qui structure ses différents niveaux » [Côte, 1988 : 73]. La cohésion est sensiblement plus forte au niveau de la fraction (de 1 000 à 2 000 âmes en moyenne), laquelle remplit fréquemment des fonctions économiques importantes. La tribu joue un rôle essentiellement politique, dont l'intensité varierait en raison inverse de l'autorité de l'État. Mais le processus de formation de la tribu obéit, par delà les aléas historiques, à une logique socioéconomique précise, fondée sur la recherche des complémentarités entre zones écologiques distinctes (Côte, 1988 : 78). Les tribus les plus nombreuses et les plus puissantes se rencontrent fréquemment chez les populations nomades. En fait, l'opposition entre nomadisme et sédentarité est très relative [Masqueray, 1886 : 15] : c'est justement la souplesse de l'organisation tribale qui permet le passage de l'un à l'autre.

Les villes, de taille variable mais regroupant une fraction très limitée de la population globale, remplissent des fonctions multiples : politiques, commerciales, culturelles, religieuses, etc. Comme le relève en son temps Ibn Khaldoun, leur développement est directement lié à la division sociale du travail : le progrès technologique et la prospérité matérielle conduisant à l'apparition de nouveaux métiers, lesquels s'épanouissent surtout en milieu urbain. La ville est le creuset d'une société qui, bien qu'issue de la société rurale tribale, va s'opposer à celle-ci par son hétérogénéité croissante et son organisation autour de logiques et de normes nettement distinctes. Si sa fonction politique ou religieuse peut contribuer à renforcer momentanément la puissance et la cohésion de telle ou telle tribu, sa fonction commerciale, en stimulant les appétits individuels au détriment de la solidarité de groupe, agit en sens inverse. Cette fonction commerciale s'exerce à deux niveaux principaux : au niveau régional, où elle porte sur les produits agricoles, et au niveau « international », du fait de la position de relais du Maghreb central entre les royaumes d'Afrique noire producteurs d'or et le monde méditerranéen. Les villes les plus prospères sont par conséquent celles qui occupent les positions clés sur les grandes routes transsahariennes. Par ailleurs, les villes situées au carrefour de zones écologiques complémentaires jouent un rôle stratégique aux plans économique et politique : ce qui explique la position originale des capitales respectives des principaux royaumes qui se suc-

1 Cette définition très empirique s'inspire largement de celle de M. Côte [1988 : 71-72], tout en cherchant à restituer l'aspect dynamique de celle, plus complexe et en apparence abstraite, de J. Berque : « Une tribu nord-africaine est la synthèse temporaire où, sous un nom d'ensemble et au plus près des bases, des éléments multiples, procédant de séries formelles ou concrètes, et référant d'une part au terroir, d'autre part à des aires plus étendues, poursuivent une perpétuelle et réciproque reconversion » [1978 : 353].

cèdent du VIII^e au XIV^e siècle, sur la ligne de contact entre le Tell agricole et les steppes pastorales [Côte, 1988 : 88-89].

Les rapports entre villes et campagnes sont de nature complexe et ambiguë. Les premières prélèvent une rente foncière substantielle sur les secondes, par le biais de propriétaires citadins qui font cultiver leurs terres par des « khammès » (métayers au quint) durement exploités. De plus, les détenteurs du pouvoir politique, installés dans les villes, soumettent les populations rurales à des ponctions fiscales souvent lourdes, bien que très inégalement réparties² et variant selon la conjoncture. Cependant, la différenciation de la société urbaine (où les inégalités sociales se renforcent avec la division du travail) et l'existence d'une forte aristocratie rurale conduisent à nuancer la thèse d'une exploitation globale des campagnes par les villes. L'opposition entre les deux types de société se double en fait d'une étroite complémentarité. Les campagnes nourrissent les villes, mais en reçoivent en retour divers produits de base (y compris alimentaires). L'intensité de ces échanges est à la mesure de la cohésion du réseau des souks, marchés hebdomadaires organisés autour de chaque ville : réseau aux fonctions multiples, qui survivra à toutes les vicissitudes historiques.

La colonisation française (1830-1962) va provoquer de graves bouleversements écologiques et socioéconomiques, remettant en cause les équilibres traditionnels. Dans le Tell agricole, les collectivités rurales sont dépossédées de près de 3 millions d'hectares de terres cultivables au profit de colons européens, ainsi que de plus de 3,5 millions d'hectares de terres classées comme « forestières » et versées au domaine de l'État. De leur côté, les tribus nomades et semi-nomades sont refoulées vers le Sud et voient leurs déplacements sévèrement réglementés. Toutes ces mesures se heurtent à une forte résistance populaire, s'exprimant longtemps sous la forme d'une opposition globale du monde rural autochtone aux villes, lieux de concentration du pouvoir et du peuplement européen.

La colonisation conduit par ailleurs à la création d'une nouvelle armature urbaine axée sur le littoral et à la marginalisation des anciens centres urbains, affectés par le déclin de l'artisanat et du commerce caravanier. La majorité des colons quittant bientôt les campagnes, les villes jouent le rôle de bastions de la « présence française » en Algérie – rôle que l'évolution démographique va toutefois graduellement remettre en cause. À partir de 1910, la population européenne se voit dépassée dans les villes par la population musulmane ; et les années trente, période de crise économique, marquent le début d'un exode rural soutenu, se traduisant par l'apparition des premiers bidonvilles à Alger et Constantine [Côte, 1988 : 219]. Ce phénomène conduit globalement à la paupérisation des villes et à l'exacerbation des tensions entre Européens et « indigènes », tensions qui vont alimenter le mouvement nationaliste.

2 Du fait de conditions de « recouvrement » inégales (selon le degré d'éloignement ou la capacité de résistance des populations rurales), mais surtout par suite des privilèges accordés aux tribus maghzen, exemptées d'impôt en contrepartie d'obligations militaires et du prélèvement de l'impôt sur les autres tribus : pratique courante depuis le Moyen Âge, mais institutionnalisée par les Turcs sous la « Régence » ottomane (du XVI^e siècle au début du XIX^e), permettant à une minorité de tribus de s'enrichir largement aux dépens des autres.

La guerre d'indépendance (1954-1962) va considérablement accélérer le processus de concentration urbaine. La violence des combats et de la répression dans les campagnes pousse des multitudes de familles rurales à se réfugier dans les villes, tandis que la politique des regroupements conduit au déplacement forcé et au déracinement souvent définitif de plus de deux millions de ruraux. À l'indépendance, les villes traversent une période confuse, avec le départ précipité de la quasi-totalité de la population européenne (près de 900 000 personnes), et l'afflux massif de ruraux algériens attirés par les logements ainsi « libérés » et par l'espoir de nouveaux emplois ou ressources.

Politique de l'Algérie indépendante et conséquences

Confrontée à des problèmes d'une gravité exceptionnelle, compte tenu de l'état de désorganisation générale du pays, la nouvelle classe dirigeante va d'abord s'efforcer de « parer au plus pressé ». Mais elle va bientôt s'engager dans une politique de modernisation particulièrement ambitieuse et volontariste, stimulée par l'accroissement rapide des recettes pétrolières. Cette politique, axée sur l'industrie lourde, va bouleverser les bases de l'économie, contribuant à une élévation considérable du niveau de vie de larges couches de la population, mais également au renforcement des déséquilibres entre villes et campagnes.

En reconnaissant officiellement la création de « comités de gestion » dans les fermes abandonnées par les colons (décrets de mars 1963), le pouvoir central semble répondre à une double revendication des travailleurs de la terre : récupération du patrimoine usurpé et autonomie interne. Mais leur soumission à une tutelle bureaucratique rigide ne conduira qu'à la démobilisation des travailleurs et à l'échec de la relance de la production agricole. Par ailleurs, cette nationalisation du secteur colonial renforce le clivage foncier et technologique dans les campagnes au détriment de la grande masse des paysans pauvres et sans terre. Pour la grande majorité de ceux-ci, le recours à des activités extra-agricoles est une condition de survie : d'où l'importance de l'exode agricole³ partiel ou total, lequel tend à se transformer en exode rural au sens strict [Benachenhou, 1979 : 7].

L'ampleur de ce mouvement varie selon les périodes. De 1962 à 1966, il aurait touché environ 600 000 personnes, soit une moyenne de 150 000 par an : afflux qui, dans un contexte de stagnation économique et de fort chômage urbain, devait inévitablement se ralentir. Mais vers la fin des années soixante, l'industrialisation massive et l'écart croissant entre salaires industriels et salaires agricoles vont stimuler la reprise du mouvement. Ainsi, selon certaines sources officielles, l'exode rural toucherait, au cours de la période 1966-1973, quelque 840 000 individus, soit une moyenne de 120 000 par an, mais ces chiffres paraissent très exagérés. Selon des calculs plus rigoureux, le volume annuel de l'exode rural aurait évolué comme suit : de 17 000 personnes par an entre 1966 et 1968 à 40 000 entre 1968 et 1970, et 80 000 entre 1970 et 1973 [A. Prenant, cité par Benachenhou, 1979 : 11], soit une

3 L'exode agricole signifiant l'abandon de l'activité agricole par des familles qui restent sur leurs fermes, tandis que l'exode rural implique le départ vers les villes [Benachenhou, 1979 : 5-6].

croissance exponentielle. Cependant, entre 1966 et 1969, plus de la moitié du croît des villes littorales est dû à un apport net des villes intérieures, lequel se conjugue avec l'exode rural; tandis qu'à partir de 1970, on assiste au contraire à un accroissement trois fois plus rapide des villes intérieures (256 000 contre 80 000, de 1970 à 1973) [*ibidem* : 13].

Enfin, pendant la première décennie de l'indépendance, l'émigration vers l'Europe et surtout vers la France draine des flux particulièrement importants de ruraux, limitant donc l'afflux vers les villes algériennes. Mais cette « soupape de sûreté » va disparaître à partir de 1973, la « suspension » de ce mouvement par les autorités algériennes coïncidant avec des mesures de plus en plus restrictives de la France.

La situation en Algérie serait probablement devenue dramatique au cours des années soixante-dix, sans l'industrialisation massive et la multiplication des emplois salariés. Cette période se caractérise par un exode rural extrêmement fort : de l'ordre de 150 000 par an, en moyenne, tout comme entre 1962 et 1966; pourtant, les villes, bien que confrontées à une crise du logement aiguë, semblent relativement bien « encaisser le choc ». Il est vrai également qu'au cours de la première moitié des années soixante-dix, les pouvoirs publics, tout en donnant la priorité absolue à l'industrie lourde, mènent la lutte sur pratiquement tous les fronts : emploi, infrastructures, éducation, santé, services sociaux et... développement rural. La « révolution agraire », première opération d'envergure en faveur des campagnes depuis l'indépendance, vise officiellement une « répartition juste et efficace » des moyens de production agricole, à travers une redistribution des terres au sein du seul secteur privé et une série de mesures d'accompagnement. Cette opération permet de récupérer, de 1972 à 1976, un peu plus d'un million d'hectares de terres de qualité très inégale au profit de quelque 85 000 attributaires (soit environ 10 % des paysans pauvres ou sans terre), regroupés pour la grande majorité en coopératives de production.

Mais le principal objectif de cette opération, bien que peu explicite dans les discours officiels, est la lutte contre l'exode rural : la révolution agraire doit retenir le maximum de population à la campagne, non seulement par la redistribution de terres et la relance de l'activité agricole, mais par une action d'envergure en matière d'habitat rural. Le programme des « mille villages socialistes », lancé dès l'été 1972, va offrir, aux attributaires, des centres ruraux entièrement nouveaux, constitués de 100 à 150 logements de type pavillonnaire dotés de l'électricité et de l'eau courante, et disposant des principaux équipements collectifs (école, dispensaire, commerces...). Ce nouveau cadre de vie contribue sans doute à un certain mieux-être en milieu rural et à la réduction des inégalités entre villes et campagnes⁴. Mais cet habitat de type urbain contribue surtout à la diffusion de

4 Comme ne manquent pas de le souligner les médias, et notamment la télévision, qui diffuse régulièrement l'image du président Boumediène inaugurant de nouveaux villages et visitant des logements offrant apparemment un confort que pourraient envier bien des quartiers populaires urbains : « Désormais, ils n'ont plus rien à venir chercher en ville », s'exclament, avec un soulagement évident, les téléspectateurs citadins, aussi inquiets que les autorités politiques à l'idée d'une « invasion » des villes par les exclus du monde rural!

modèles de consommation de type citadin et à la recherche de revenus extra-agricoles : dans les régions les plus industrialisées, les « villages socialistes » tendent même à se transformer en cités ouvrières. Mais le regroupement de familles rurales naguère isolées n'entraîne pas en soi l'émergence de nouveaux rapports sociaux ni d'une véritable conscience collective⁵. Toutefois, chaque nouveau village construit imprime dans le paysage une marque durable de la sollicitude du pouvoir à l'égard des couches rurales déshéritées. La poursuite de ce programme jusqu'à 400 villages (au lieu des 1 000 projetés) représentera l'« acquis » le moins contesté de la « révolution agraire ».

En matière de développement agricole, le bilan de cette opération s'avère encore moins brillant. Le secteur de production (très minoritaire) mis en place par la révolution agraire, étroitement encadré, ne joue qu'un rôle marginal. Quant aux structures d'appui aux producteurs de tous secteurs, notamment les « coopératives communales polyvalentes de services » (CAPCS), elles offrent des services divers, dont l'impact est inégal. Les prestations de travaux mécanisés à tarifs modérés répondent certes à des besoins immédiats; mais elles contribuent à rompre le lien entre les petits paysans et leur terre et à limiter leur autonomie, en les réduisant au rôle passif de consommateurs de services⁶. Il en résulte une désintégration lente mais générale de l'agriculture familiale, laquelle va de pair avec la sclérose du secteur étatique. La stagnation de la production agricole se conjugue avec l'accroissement démographique pour aggraver constamment la dépendance alimentaire du pays.

En réalité, la faiblesse fondamentale de la révolution agraire réside dans son caractère « octroyé⁷ ». Cette opération, entièrement conçue et mise en œuvre par l'élite dirigeante, tout en prétendant « libérer l'initiative créatrice des masses rurales », enferme celles-ci dans un rôle d'exécutants passifs, insensibles aux vertus de structures « collectives » imposées de l'extérieur et aspirant surtout à la sécurité du travail salarié, conçu comme la seule forme réelle de promotion sociale. Mais s'il y a ici « échec », c'est plus par rapport aux objectifs proclamés de la classe dirigeante que par rapport à ses objectifs réels à court et moyen termes : à savoir le renforcement de son contrôle technoéconomique et idéologique sur les campagnes dans la logique de son modèle de « modernisation » et d'« intégration nationale ».

5 On assiste même plutôt à un certain appauvrissement de la vie sociale, phénomène s'exprimant notamment dans le recul des pratiques communautaires et des fonctions socioéconomiques des femmes (dont la « participation » à la vie sociale se limite le plus souvent à la fréquentation du centre de soins).

6 Il s'agit là d'un processus que j'ai personnellement suivi sur le terrain tout au long de la décennie 1970-80, notamment sur les hauts plateaux céréalières de l'Ouest et dans le Constantinois, où le recours aux techniques mécanisées a été progressivement imposé à l'ensemble de la petite paysannerie du fait de l'évolution des coûts de production très défavorable aux techniques « traditionnelles » : cela a entraîné une dépendance croissante conduisant fréquemment à une dépossession de fait [Guillermou, 1983 : 367-384].

7 Il convient toutefois de préciser que cet « octroi » (de terres, de matériel, de logements, d'équipements sociaux...) n'était pas sans contrepartie : en imposant, sans aucune consultation préalable, son propre « modèle » de réforme agraire avec ses propres critères de redistribution des terres et d'organisation, la classe dirigeante algérienne déposédait par avance les paysans pauvres et sans terre de leur rôle d'acteurs sociaux dans la lutte pour la terre et contre les diverses formes d'exploitation... Il y a probablement peu d'expériences de réforme agraire dans le monde où l'action de l'État se soit à ce point substituée à celle des masses rurales.

L'insuccès de la stratégie de développement agricole va se trouver, dans une large mesure, atténué par la capacité du pays à importer massivement des denrées alimentaires, grâce aux recettes pétrolières, et surtout par les effets « globalement positifs » de la politique d'industrialisation. Cette politique, qui se répercute largement sur les campagnes, a pour première conséquence une multiplication spectaculaire des activités et emplois salariés extra-agricoles : en 1977, ceux-ci concerneraient 1 644 700 personnes, alors que la population officiellement « occupée » dans l'agriculture ne s'élèverait qu'à 692 000⁸. Cette intégration de la paysannerie à un marché du travail externe a des effets complexes et contradictoires, contribuant à la fois à la décomposition des exploitations familiales et à leur consolidation, mais dans tous les cas à la survie d'un très grand nombre de familles rurales. Au cours de la décennie 1970-80, environ 1 500 000 ruraux émigrent vers les villes, mais sans pour autant entraîner une « désertification des campagnes », dont la population continue d'augmenter [Côte, 1996 : 227].

Vu des villes, le problème se pose certes en d'autres termes. Face à la crise du logement, qui sévit dès le début des années soixante-dix, l'effort de l'État en matière de construction se trouve constamment en deçà de la demande réelle. D'où la prolifération, à la périphérie des grandes agglomérations, de bidonvilles, dont la population se compose principalement, non plus de chômeurs ou d'indigents, mais de salariés des grandes sociétés nationales, arrivés « récemment » des campagnes ou des centres secondaires. Ce phénomène est à l'origine de tensions latentes entre anciens et « néocitadins » [Benatia, 1980 : 270], conduisant parfois les autorités à intervenir brutalement sous la pression des premiers, par des expulsions massives de résidents « illégaux ». Cependant, ce mouvement d'habitat « spontané » est freiné par les migrations quotidiennes de travail, grâce aux réseaux de ramassage mis en place par les sociétés nationales dans un rayon de 50 à 100 kilomètres autour des principaux pôles industriels.

Par ailleurs, un certain ralentissement de l'exode rural commence à se faire sentir au cours des années quatre-vingt. Ceci est dû à la conjonction de divers facteurs, qui contribuent à une certaine revitalisation des campagnes : intensification agricole à travers l'irrigation paysanne, renouveau de l'habitat rural, développement des infrastructures. Or, sur ces deux derniers plans, l'effort d'équipement de l'État se conjugue avec l'effort d'autoconstruction des populations : ce qui contribue à l'émergence d'un réseau de plus en plus dense de centres ruraux dotés de services de base, foyers de nouvelles activités, et dont bon nombre vont être promus au rang de chef-lieu de commune lors du nouveau découpage administratif de 1984, lequel double le nombre de communes du pays. Centres ruraux et petites villes constituent autant de « relais par lesquels transitent tous les flux de la vie moderne » [Côte, 1996 : 251].

Il semblerait donc finalement que cette action conjointe des populations et des pouvoirs publics soit en train de réaliser, de manière discrète mais efficace, ce que le dirigisme étatique avait tenté maladroitement d'imposer dans la phase précé-

8 Source : Recensement général de la population et de l'habitat (1977); selon d'autres sources, l'effectif total de la population occupée hors de l'agriculture serait encore plus élevé.

dente, avec les « mille villages socialistes » : une certaine forme d'urbanisation des campagnes favorisant simultanément l'amélioration des conditions d'existence des populations et leur intégration à la société nationale. N'est-ce pas là la meilleure réponse à la menace qui hante, depuis l'indépendance, les couches citadines aisées et les hautes sphères politiques, celle d'une « ruralisation des villes » ? Dans ce contexte de mutations rapides, la politique des pouvoirs publics s'efforce, à travers l'uniformisation relative des modes de vie et d'activité, d'instaurer de nouveaux types de relations entre ruraux et citadins. Jusqu'à quel point y parvient-elle ?

Confrontation ou intégration réciproque ?

Des développements qui précèdent se dégage une impression quelque peu ambiguë : l'action volontariste et autoritaire de l'État, graduellement tempérée par certaines formes de concertation, aurait permis à la société algérienne de franchir un cap particulièrement difficile et, en dépit d'erreurs parfois coûteuses, de s'engager dans une transition profonde et relativement peu douloureuse, en comparaison de nombre de sociétés du Tiers Monde. Cependant, la nature de cette transition pose problème car, si la multiplication des activités liées à l'industrialisation a probablement sauvé le pays d'une catastrophe, on peut légitimement s'interroger sur la viabilité à long terme d'une telle stratégie, compte tenu à la fois de la stagnation de la production agricole face à l'explosion démographique, et de la faible productivité de l'industrie nationale. L'économie algérienne est de plus en plus dépendante des exportations d'hydrocarbures, et la chute brutale des cours mondiaux du pétrole à partir de 1986 va suffire à remettre en cause les acquis d'une quinzaine d'années. Nul ne peut dire comment aurait évolué le pays jusqu'à l'an 2000 dans une conjoncture internationale plus favorable, mais il ne fait guère de doute que la crise économique a porté à leur paroxysme une multitude de tensions latentes ou déjà bien perceptibles : tensions qui s'exercent à des niveaux très divers et se répercutent de multiples manières sur les rapports villes/campagnes.

La forme la plus classique de domination-exploitation de la campagne par la ville consiste dans la rente foncière prélevée sur des producteurs (fermiers, métayers ou même propriétaires indivis) par une couche de propriétaires citadins. Cette pratique, aussi ancienne que le fait urbain au Maghreb, renforcée sous le système colonial, aurait encore joué un rôle relativement important dans certaines régions dans la première décennie de l'indépendance [Prenant, 1967], avant d'être officiellement éliminée par la « révolution agraire » au cours des années soixante-dix. En réalité, dans le Tell agricole, la nationalisation des terres des propriétaires « absentéistes » citadins prive ces derniers, lorsqu'ils n'ont trouvé aucun subterfuge pour y échapper, d'une rente le plus souvent marginale en comparaison de leurs ressources principales (commerce, industrie, spéculation immobilière, etc.). En revanche, dans les régions steppiques, où la révolution agraire ne sera jamais appliquée, les gros propriétaires citadins fondent leur richesse sur l'exploitation des bergers à qui ils confient leurs troupeaux, et l'occupation gratuite des meilleurs pâturages, au détriment des petits éleveurs.

Avec l'industrialisation et l'extension urbaine effrénée, de nouvelles formes de ponctions de la ville sur la campagne se développent, portant non plus sur les

produits du travail de la terre, mais sur la force de travail humaine à travers l'exode rural, et de plus en plus sur les moyens de production naturels, notamment la terre et l'eau. La juxtaposition permanente, à la périphérie des grandes agglomérations, de vergers ou de parcelles maraîchères et de grands immeubles ou usines, témoigne à elle seule de l'âpreté de la concurrence pour des terres qui sont de loin les plus fertiles du pays. Le périmètre de la Bounamoussa, au centre de la plaine d'Annaba, a perdu, par suite de l'extension de la ville et de sa zone industrielle, environ 3 000 hectares de terres agricoles (en majorité irrigables) en dix ans [Côte, 1996 : 118]. Dans la Mitidja et le Sahel d'Alger, des vergers en pleine production sont brutalement rasés au profit de grandes sociétés nationales⁹ ou de grands ensembles HLM. Ensuite, la spéculation privée se donne libre cours, noyant la couronne de bourgs ruraux d'origine coloniale. Au total, l'espace agricole se rétrécit inexorablement : la Mitidja perd en moyenne 900 hectares par an [Côte, 1996 : 132].

La concurrence pour l'eau n'est pas moins impitoyable – et son gaspillage non moins grave. L'absence d'une véritable politique hydraulique à long terme conduit à des glissements de priorités en matière d'affectation de l'eau : l'agriculture, qui occupait la première place dans les dix premières années de l'indépendance, passe au second rang après l'industrie au cours des dix années suivantes, puis au troisième au cours des dix dernières années, la consommation humaine passant en tête [Arrus, in Lakehal, 1992 : 57]. À partir des années soixante-dix, la pénurie d'eau potable dans les grandes villes, et surtout dans la capitale, prend des proportions insoutenables – alors que les nappes sont déjà surexploitées. La situation est encore aggravée par les pertes énormes dues au mauvais état des canalisations, et par la sous-tarification de l'eau qui incite les gros consommateurs à son gaspillage [Pérennes, 1993 : 271-3]. La réponse à de tels problèmes implique des aménagements colossaux, mais également une réduction de l'irrigation. Or, en matière d'aménagement hydraulique, l'Algérie a fait preuve d'un immobilisme inquiétant pendant les deux premières décennies de l'indépendance, le total des superficies irriguées dépassant à peine 300 000 hectares. C'est seulement à partir des années quatre-vingt qu'un programme ambitieux est mis en œuvre, en matière de grands barrages (26 sont lancés au cours de la décennie), mais également de petite et moyenne hydraulique, avec des succès divers. Cette « course contre la montre » apparaît cependant perdue pour l'agriculture, car les nouveaux ouvrages, à peine achevés, se voient affectés presque exclusivement à l'alimentation des zones urbaines. Le recul des superficies irriguées sur les grands périmètres est un phénomène général – et de moins en moins compensé par l'irrigation paysanne, malgré un essor soutenu jusqu'au début des années quatre-vingt. Enfin, comble du paradoxe, dans certaines régions sahariennes, les palmeraies sont actuellement victimes non plus du rabattement des nappes phréatiques, mais de leur remontée du fait d'une

9 L'un des cas les plus célèbres est celui de l'implantation (presque *manu militari*) de la société militaire DNC/ANP (Direction nationale des coopératives/Armée nationale populaire) au milieu des vergers d'agrumes de Sidi Moussa au début des années soixante-dix. Mais il n'est pas jusqu'aux organismes para-agricoles qui ne se livrent à des pratiques similaires en marge de la légalité, comme j'ai pu en être témoin en 1978 : pour construire un nouveau siège, le directeur d'un bureau d'études agricoles national s'appropriera une parcelle d'arbres fruitiers d'un domaine voisin en offrant au président de celui-ci un emploi de chauffeur!

suralimentation par les forages profonds réalisés pour les besoins des citoyens : ceci notamment dans le Souf, où les palmiers plantés au fond de vastes entonnoirs creusés dans le sable meurent par asphyxie des racines [Côte, 1996 : 261-26]!

La politique de « réforme agricole » des années quatre-vingt, orientée vers la relance de la production à travers un soutien accru à l'initiative privée, favorise l'émergence de « néoagriculteurs » souvent issus de catégories aisées de la population urbaine (commerçants, hauts fonctionnaires, etc.), et dont la coexistence avec la paysannerie pose parfois des problèmes délicats, même si les conflits ouverts restent relativement rares¹⁰. En fait, le développement d'une agriculture périurbaine tend à remettre en cause le clivage traditionnel ville-campagne. Au recensement de 1987, la *wilaya* (département) d'Alger compte 8 400 « actifs agricoles », dont 6 600 habitent le grand Alger, et parfois même le centre-ville : ces derniers se rendent chaque jour sur des exploitations situées à la périphérie ou à bonne distance de la capitale, pendant que des dizaines de milliers de travailleurs résidant en zone rurale effectuent le trajet inverse. Cette dissociation intégrale entre « profession agricole » et « habitat rural » (banalisée dans les pays industrialisés) ne va cependant pas sans heurts, surtout dans un pays où les décisions politiques les plus spectaculaires sont fréquemment récupérées ou détournées par des membres de la nomenclatura et autres privilégiés : le scandale des milliers de « faux agriculteurs » bénéficiaires du démantèlement du secteur agricole d'État à partir de 1987 en est un exemple éloquent¹¹.

L'interdépendance de plus en plus étroite entre villes et campagnes, si elle renforce la position de certaines catégories de producteurs agricoles ou même de ruraux non agricoles, tend surtout, du fait de l'évolution des échanges de produits alimentaires, à placer la majorité de la paysannerie en position de faiblesse¹². En dépit de l'accroissement régulier de certaines productions pour les marchés urbains (légumes frais notamment), les campagnes contribuent globalement de moins en moins à l'approvisionnement des villes en denrées de base (céréales, lait, huile, etc.). En fait, depuis la fin des années soixante-dix, une part croissante de la population rurale elle-même est consommatrice d'aliments importés : dépendance durement ressentie, qui inverse sa fonction traditionnelle.

La dépendance économique et sociale du monde rural se double d'une dépendance idéologique et culturelle qui tend à renforcer constamment la première. L'entreprise de modernisation autoritaire lancée par la classe dirigeante s'accom-

10 Tel a été le cas par exemple dans la région saharienne de Ghardaïa en juin 1986, lors de l'attribution de terres cultivables au titre de la loi d'APF (accession à la propriété foncière) de 1983 : des familles rurales pauvres ont dénoncé la priorité accordée à de riches commerçants citoyens, provoquant de violents incidents.

11 La « réorganisation » du secteur agricole d'État en 1987 conduit à une redistribution des terres des « domaines agricoles socialistes », divisés en exploitations collectives (EAC) ou même individuelles (EAI), entre des petits groupes d'anciens travailleurs ou techniciens, sur la base de critères strictement définis. En fait, les relevés du ministère de l'Agriculture vont permettre d'identifier pas moins de 13 500 attributaires illicites, totalement étrangers à la profession agricole, dont les noms seront publiés en novembre 1990 par voie de presse [cf. *Le Monde*, 21 novembre 1990].

12 Et ce alors que la paysannerie est régulièrement rendue globalement responsable par les citoyens de la hausse des prix de certains produits alimentaires (notamment viande et légumes frais) sur les marchés urbains!

pagne d'un effort systématique de destruction des cultures paysannes, au nom de la lutte contre les « mentalités archaïques ¹³ » ou les « particularismes » locaux. L'effort massif de scolarisation engagé dès les années qui suivent l'indépendance, touchant les zones rurales les plus reculées, traduit officiellement la volonté du pouvoir central de réduire le clivage entre villes et campagnes et d'offrir aux jeunes ruraux un maximum de chances de promotion sociale. Mais cette entreprise, qui soulève d'immenses espoirs parmi les centaines de milliers de familles rurales naguère privées d'accès à l'instruction, va bientôt susciter d'amères désillusions, l'école contribuant moins à la mobilité sociale qu'au chômage et au déracinement des jeunes. Des enquêtes rigoureuses attestent à la fois de la faible productivité de l'appareil scolaire et de son effet déstructurant [Kennouche *et alii*, 1982 : 79]. L'uniformité rigide des méthodes et programmes dissimule mal la qualité inégale de l'enseignement entre villes et campagnes, et l'absence d'une politique culturelle prenant en compte les réalités rurales. À ce titre, l'alphabétisation des adultes ruraux n'a jamais été une priorité pour la classe dirigeante ¹⁴.

Dans les villes, marquées par de nouvelles formes de différenciation sociale, l'intensité des mouvements de population tend à exacerber le « choc des idées », avivant des tensions qui, à la campagne, revêtent rarement une forme violente. Deux types de problèmes au moins (qui ne peuvent être ici qu'effleurés) se posent au quotidien dans des termes ouvertement conflictuels : le problème « linguistique » et celui du rôle des femmes dans la vie sociale. Le premier, lié à l'échec d'une politique volontariste d'arabisation, se traduit par une exploitation idéologique des multiples difficultés de communication (orale ou écrite) de la vie courante, entretenant des clivages artificiels entre « arabophones », « francophones » et « berbérophones », et occultant ainsi les abus de pouvoir fondés sur l'usage exclusif de l'arabe classique ou du français à l'égard d'un public s'exprimant majoritairement en arabe « dialectal ». Les antagonismes sociaux sont avivés (et biaisés) par le mépris du pouvoir et des classes dominantes à l'égard de l'ensemble des langues et cultures populaires ¹⁵.

Le problème « féminin » se pose en des termes plus aigus encore. Les villes offrent aux femmes, par l'accès à l'enseignement et au travail salarié, des moyens

13 La Charte nationale de 1976, entre autres, est on ne peut plus explicite sur ce point : le chapitre sur la révolution agraire, par exemple, insiste sur la nécessité de « modifier la mentalité du paysan » et de « détruire chez lui toutes les structures archaïques de pensée, d'action et de vision du monde » (p. 77)!

Ces expressions semblent viser particulièrement les rituels et les réseaux sociaux liés au maraboutisme (ou culte des saints), lesquels entretiennent sans doute nombre de superstitions et de pratiques parasitaires, mais également des formes de socialité et de solidarité que l'on ne peut sous-estimer; les fêtes annuelles des saints dans de nombreuses régions (surtout de l'Ouest) remplissent une fonction sociale bien plus importante que les fêtes familiales ou religieuses « classiques », permettant d'entretenir des liens communautaires à large échelle, notamment entre ruraux et citadins.

14 Un représentant de l'élite intellectuelle affirmait même, quelques années après l'indépendance : « Il est plus important sans doute de former des hommes en mesure d'assimiler la technique dans les différentes sciences et de les faire avancer que d'alphabétiser tout le monde. Mille chercheurs de standing international contribueraient sans doute davantage à notre force que l'alphabétisation d'un million d'ouvriers agricoles. » [A. Mazouni, cité par Laacher, 1985 : 93.]

15 C'est dans ce contexte qu'il convient d'analyser les violentes manifestations populaires d'Alger et de Tizi-Ouzou en avril 1980, pour la reconnaissance de la langue et de la culture kabyle.

de promotion réels, mais mal articulés. La progression au niveau éducatif est incontestable, la part relative des filles à l'université passant de 30,2% en 1981-82 à 40,2% en 1991-92 [Mansouri-Acherar, 1996 : 186]. Par contre, il n'en va pas de même sur le marché du travail, où la part des femmes ne fait que stagner autour de 10%, et où elles occupent toujours, à qualification égale, des postes inférieurs à ceux des hommes. Mais leur « irruption » dans l'espace public urbain, contraire à l'ordre ancestral, suscite l'hostilité massive de la société masculine. Les femmes qui se déplacent en ville sont constamment épiées, harcelées ou agressées, certains lieux publics leur sont pratiquement interdits... Toute leur existence est confrontée à la suspicion du milieu familial et à la violence de la rue [Chergui, 1996 : 169-170]. L'adoption, en 1984, d'un Code de la famille anachronique, instituant la soumission de la femme à l'autorité masculine (en contradiction avec l'égalité inscrite dans la constitution), va encore aggraver les tensions.

Un tel contexte n'aide guère les grandes villes, où la vie intellectuelle et artistique est marginalisée, à jouer un rôle de pôles culturels. Elles sont plutôt le foyer d'une « culture de masse » hétéroclite dominée par des mythes et s'exprimant dans des pratiques contradictoires : mimétisme à l'égard de l'Occident, zèle religieux, crispation sur la « tradition » face aux changements inéluctables... Consommateurs agressifs et exigeants à l'égard de leur « État providence », ces néocitadins, confrontés à mille difficultés quotidiennes (logement, transport, pénuries alimentaires...) et aux multiples pressions d'un milieu en effervescence, sont loin d'accéder au confort matériel et moral dont ils rêvent. Aussi redécouvrent-ils périodiquement les « vertus » de la société rurale : sagesse, sobriété, convivialité, absence apparente de conflits de générations ou de sexes... Mais cela ne saurait suffire à dissiper le malentendu grandissant ni à rétablir des relations sereines avec des paysans qui éprouvent le pénible sentiment d'être traités en étrangers dans leur propre pays. En réalité, l'intérêt des citadins pour le monde rural, lorsqu'il dépasse le stade affectif ou verbal, recouvre des calculs précis et parfois cyniques au niveau des stratégies foncières, mais aussi matrimoniales¹⁶ : celles-ci constituant un aspect important et méconnu des relations villes-campagnes.

16 Il s'agit notamment de la concurrence féroce en matière de mariage livrée aux jeunes paysans par une fraction croissante de la petite bourgeoisie citadine conservatrice, concurrence qui peut même être qualifiée de « déloyale », dans la mesure où elle s'inscrit dans un rapport de forces déséquilibré et exclut toute réciprocité. Ce phénomène, probablement pratiqué de tout temps mais à une échelle limitée, prend une ampleur nouvelle au cours des années soixante-dix, marquées par des changements rapides dans tous les domaines et notamment par l'attitude de plus en plus revendicative des jeunes filles ayant bénéficié de l'accès à l'enseignement secondaire ou supérieur. Dans ce contexte, de plus en plus nombreux sont les hommes des villes qui, à la suite (ou même en prévision) d'un mariage malheureux avec une citadine aux idées « modernes », jugent bien plus avantageux de prendre pour épouse une campagnarde laborieuse, docile, peu exigeante et censée accepter plus facilement la vie recluse du fait de son manque d'instruction. Ce choix leur est d'autant plus aisé que beaucoup de chefs de famille ruraux cherchent précisément à avoir pour gendre un citadin « bien placé » (ou supposé tel). Mais ce genre de pratique se traduit par un accroissement brutal du tarif moyen de la « dot » (ou plus exactement de la « compensation matrimoniale »), lequel se répercute lourdement sur les foyers paysans : de plus en plus de jeunes se trouvent contraints de travailler pendant de longues périodes hors de l'agriculture, uniquement pour accéder au mariage – et à la reconnaissance sociale qui s'attache à cet acte.

(Cette analyse, fondée sur des observations personnelles au cours de la décennie 1970-80, nécessiterait cependant des enquêtes rigoureuses pour évaluer l'ampleur du phénomène et son évolution dans le temps.)

L'affaiblissement des liens sociaux dans des campagnes en crise et leur inconsistency dans des villes-agrégats favorisent moins l'intégration réciproque que la montée des antagonismes, même si ceux-ci ne s'expriment pas directement en termes de confrontation ville-campagne. Le nœud du problème ne réside-t-il pas en définitive dans l'absence d'un projet commun de société? Durant quelque vingt-cinq ans, l'adhésion apparente de la « société civile » à un « projet national » cohérent mais entièrement conçu au sommet a permis d'éviter la question, jusqu'aux sanglantes émeutes d'octobre 1988 qui firent voler en éclats le mythe du consensus social, révélant la complexité et le caractère généralisé de la crise dans laquelle sombrait le pays. En Algérie, contrairement à nombre de sociétés du Tiers Monde, ni les citadins ni les ruraux n'ont réussi à développer de véritables réseaux d'associations populaires autonomes¹⁷, lieux d'action-création collective. Les grandes mutations de la période 1970-1985 ont contribué à une amélioration sensible du niveau de vie de larges couches de la population rurale et urbaine, et à une certaine uniformisation de la société en surface. Mais elles ont aussi et surtout contribué à l'aggravation en profondeur des disparités spatiales, inégalités sociales et formes d'exclusion, offrant ainsi un terrain particulièrement propice à la montée de l'intégrisme, puis de la violence aveugle qui ravage actuellement le pays.

*

Que conclure d'un examen aussi sommaire et rapide? La question qui hante la plupart des esprits est celle de la « représentativité » du cas de l'Algérie et de sa stratégie de développement naguère présentée comme un modèle pour le Tiers Monde, et dont le drame actuel inquiète à juste titre ses voisins proches ou lointains (la notion de voisinage étant de plus en plus relative dans le contexte de mondialisation). S'agirait-il donc, comme l'affirment certains (pour se rassurer), d'un cas « atypique »? Il semble bien, au contraire, que les déséquilibres socioéconomiques qui s'expriment avec une intensité particulière au niveau des rapports entre villes et campagnes se retrouvent sous des formes étonnamment similaires, en dépit des différences de contexte historique, économique et politique, au moins dans l'ensemble du Maghreb, comme il ressort de nombre de travaux récents. Sous des visages divers, la croissance urbaine est partout en même temps instrument d'intégration et de promotion humaine, et facteur de développement des inégalités et tensions sociales.

¹⁷ Du moins jusqu'à la fin de la période marquée par le règne de l'État providence; à partir de 1989, on assiste, parallèlement à l'instauration du multipartisme, à l'essor spectaculaire d'un mouvement associatif, certes hétérogène, mais assurant une large participation de diverses composantes de la société civile dans des domaines longtemps considérés comme relevant de la compétence exclusive des pouvoirs publics.

BIBLIOGRAPHIE

- BENACHENHOU A. [1979], *L'Exode rural en Algérie*, Alger, ENAP, 144 p.
- BENATIA F. [1980], *Alger : agrégat ou cité*, Alger, SNED, 408 p.
- BERQUE J. [1978], *L'Intérieur du Maghreb*, Paris, Gallimard, 546 p.
- CHERGUI Z. [1996] « La question féminine : enjeu ou projet de société », *Recherches internationales*, n^{os} 43-44, p. 163-178.
- CÔTE M. [1988], *L'Algérie ou l'Espace retourné*, Paris, Flammarion, 362 p.
- CÔTE M. [1996], *Pays, Paysages, Paysans d'Algérie*, Paris, CNRS, 282 p.
- GUILLERMOU Y. [1983], *Agriculture « familiale » et Mutations sociales dans les campagnes algériennes*, thèse d'État, Paris-I, XXXVII, 847 p.
- GUILLERMOU Y. [1997], « Changements techno-économiques et formes de différenciation de la paysannerie : cas de l'Algérie », in M. Haubert (dir.), *Les Paysans, l'État et le Marché*, Paris, Publications de la Sorbonne : 171-181.
- KENNOUCHE T. et alii [1982], *Les Jeunes Ruraux et l'École : mythes et réalités*, Alger, CREA, XV, 356 p.
- LAACHER S. [1985], *Algérie : réalités sociales et pouvoir*, Paris, L'Harmattan, 140 p.
- LAKEHAL M. (dir.) [1992], *Algérie, de l'indépendance à l'état d'urgence*, Paris, L'ARMISES-L'Harmattan, 286 p.
- MANSOURI-ACHERAR L. [1996], « La scolarisation des filles en Algérie », *Recherches internationales*, 43-44 : 179-190.
- MASQUERAY E. [1886], *Formation des cités chez les sédentaires de l'Algérie*, Alger, Paris, Imp. A. Leroux.
- PÉRENNES J.-J. [1993], *L'Eau et les Hommes au Maghreb. Contribution à une politique de l'eau en Méditerranée*, Paris, Karthala, 646 p.
- PRENANT A. [1967], « La propriété foncière des citadins dans la région de Tlemcen et de Sidi Bel-Abbès », *Annales algériennes de géographie*, 3, janvier-juin.